

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du vendredi 17 juin 2022, à 11 h 30**

**Maison du citoyen
12090, rue Notre-Dame Est**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction des services administratifs et du greffe

Avis de motion du règlement numéro RCA22-30104 intitulé : « Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés ».

40.02 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1224860009

Adoption du projet de règlement numéro RCA22-30104 intitulé : « Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés ».

50 – Ressources humaines

50.01 Nomination

CA Direction des services administratifs et du greffe – 1227254002

Nomination de Madame Valérie Gagnon, matricule 176061999, au poste de directrice de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, et ce, en date du 9 juillet 2022.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1224860009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Procédure d'adoption du règlement numéro RCA22-30104 intitulé : " Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés "

Il est recommandé :

De donner suite à la procédure d'adoption du règlement numéro RCA22-30104 intitulé « Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés ».

Signé par Dany BARBEAU **Le** 2022-05-30 16:22

Signataire :

Dany BARBEAU

Directrice d'arrondissement
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1224860009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Procédure d'adoption du règlement numéro RCA22-30104 intitulé : " Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés "

CONTENU**CONTEXTE**

Le règlement actuel sur la délégation de pouvoir a été adopté en décembre 2008. Depuis son adoption, plusieurs modifications sont nécessaires afin de l'adapter à la réalité d'aujourd'hui. Puisque le règlement nécessite plusieurs modifications, une refonte complète du règlement a été faite, en collaboration avec l'ensemble des directions de l'arrondissement.

Les membres du conseil d'arrondissement ont le pouvoir de déléguer certains des pouvoirs de ce conseil à des fonctionnaires ou à des employés de la Ville. Il y a lieu que certains pouvoirs du conseil d'arrondissement soient, dans un esprit de responsabilisation et d'imputabilité, délégués à des fonctionnaires ou à des employés oeuvrant au sein de l'arrondissement, et ce, afin d'atteindre une plus grande efficacité administrative et d'offrir un meilleur service aux citoyens;

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Un nouveau règlement sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés est nécessaire afin d'appliquer les mises à jour.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030**

Montréal 2030 ne s'applique pas car il s'agit d'un dossier administratif.

IMPACT(S) MAJEUR(S)**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Procédure d'adoption de règlement par le conseil.
Entrée en vigueur

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie BOISVERT
Secrétaire Recherchiste
Secrétaire d'arrondissement substitut

ENDOSSÉ PAR

Benoît PELLAND
Directeur des services administratifs et du greffe

Le : 2022-05-30



Dossier # : 1227254002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nomination de Madame Valérie Gagnon, matricule 176061999, au poste de directrice de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, et ce, en date du 9 juillet 2022.

Je recommande :

De nommer Mme Valérie Gagnon, matricule 176061999, au poste de directrice de
l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles (emploi 103170, poste
14593), et ce, en date du 9 juillet 2022.

Signé par Benoît PELLAND **Le** 2022-06-17 10:18

Signataire :

Benoît PELLAND

Directeur
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services
administratifs et du greffe

IDENTIFICATION Dossier # :1227254002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nomination de Madame Valérie Gagnon, matricule 176061999, au poste de directrice de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, et ce, en date du 9 juillet 2022.

CONTENU

CONTEXTE

Le poste de directeur(trice) d'arrondissement devenant vacant au départ à la retraite de Me Dany Barbeau le 1er octobre 2022, un affichage a été effectué du 14 avril au 2 mai 2022 (RDPPAT-22-DIR-103170-14593) et un comité de sélection a été formé par le Centre de dotation du Service des ressources humaines. Mme Valérie Gagnon s'est qualifiée pour le poste à la suite du processus d'évaluation des compétences.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

N/A

DESCRIPTION

À la suite du processus d'évaluation des compétences, l'approbation du Conseil d'arrondissement est requise afin de nommer Mme Gagnon, directrice de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles.

JUSTIFICATION

En vertu de l'article 48 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement doit procéder à la nomination de la directrice d'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le poste de directrice d'arrondissement est prévu au budget de l'arrondissement. Le salaire de Mme Gagnon sera établi selon la politique de rémunération des cadres de direction.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce que le dossier ne répond à aucune des priorités visées par Montréal 2030. Toutefois, le processus de dotation prévoit observer l'ADS+, c'est-à-dire inclure les besoins des groupes de personnes souvent exclues en fonction de leur sexe, genre, classe sociale,

situation de handicap, âge, origine ethnique, orientation sexuelle, etc. De plus, les objectifs de Montréal 2030 feront partie indéniablement des mandats de la personne choisie pour assumer le rôle de la Direction d'arrondissement.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Claudia DISCENZA, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

Lecture :

Claudia DISCENZA, 14 juin 2022

RESPONSABLE DU DOSSIER

Amelie CAMPEAU
Agente de ressources humaines

ENDOSSÉ PAR

Benoît PELLAND
Directeur des services administratifs et du greffe

Le : 2022-06-17